



**Créer**

**ou**

**Reprendre**

**une  
entreprise**

# LICENCE PROFESSIONNELLE ENTREPRENEURIAT TECH DE CO - BORDEAUX

L'IUT Bordeaux Montesquieu, composante de l'Université Bordeaux IV, dispense des formations universitaires professionnalisantes préparant aux métiers de la gestion, du management, du commerce et de la logistique.

Nos trois départements, Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Gestion Logistique et Transport (GLT) et Techniques de Commercialisation (Tech de Co) forment de futurs acteurs de l'entreprise opérationnels, adaptables et capables d'initiative. Les diplômés d'IUT entrent directement dans la vie professionnelle ou poursuivent des études.

Les apports universitaires se traduisent par des enseignements de méthodologie, de culture générale, de conférences de méthode, et la réalisation du mémoire de fin d'études. Ils tendent à développer chez nos étudiants le sens de l'analyse, de la synthèse et les capacités de réflexion. Stages, études de cas, projets tutorés, interventions de professionnels visent à les doter des compétences opérationnelles indispensables à leurs futurs métiers.

Tout au long de la formation, l'étudiant identifie et formalise son Projet Personnel et Professionnel (3PE).

Parallèlement aux activités pédagogiques, nos étudiants ont l'opportunité de s'impliquer dans de nombreuses activités associatives et de mener des projets individuels et collectifs. Bureau des Etudiants (BDE), galas, engagement dans des manifestations culturelles et sportives, illustrent les temps forts de la vie étudiante en partenariat actif avec le réseau des anciens diplômés.

**Annie LESPINASSE - Directrice de l'IUT Bordeaux Montesquieu.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence professionnelle «entrepreneuriat» est portée par le département Tech de Co de l'IUT Bordeaux Montesquieu. Ses locaux sont situés au sein du Pôle Universitaire en Sciences de Gestion (PUSG) qui regroupe l'ensemble des formations à la gestion de l'Université Bordeaux IV.

La licence professionnelle «entrepreneuriat» a pour objectif de former des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.

L'entrepreneuriat fait l'objet d'une triple demande :

- Sociale tout d'abord, la création d'entreprise et la reprise d'entreprise étant vues comme créatrices de valeur pour les individus s'y engageant et demandant d'y être préparés.
- Politique ensuite, puisqu'il s'agit de développer les compétences entrepreneuriales des individus composant un territoire.
- Académique enfin, puisque, à la fois, la recherche dans ce domaine s'intensifie et les formations se multiplient, dénotant ainsi l'intérêt que perçoit le système éducatif à inculquer l'esprit d'entreprise auprès des étudiants qui composeront plus tard les effectifs de nos entreprises.

La licence professionnelle «entrepreneuriat» s'adresse à des porteurs de projets quel que soit le domaine (commercial, artisanal, culturel, artistique, industriel, économie sociale et solidaire...). Les apprentissages professionnels sont au cœur de la formation, plus de 40% des enseignements sont assurés par des professionnels.

**J.LERAT-PYTLAK**  
 Chef du Département

**Pr. T. VERSTRAETE**  
 Responsable Pédagogique

**J. DONDI**  
 Responsable Pédagogique

# CONTENU DES ÉTUDES

Les enseignements sont répartis sur deux semestres et représentent 450 heures de formation, le projet personnel et professionnel de chaque étudiant fait partie de l'évaluation finale.

## PREMIER SEMESTRE.

### ° UE 1 – Conception du modèle d'affaires (*business model*).

Cette première U.E. conduit l'étudiant à concilier projet personnel et projet professionnel (logique d'adéquation), à identifier ce que peut être la « carrière » d'entrepreneur et les différentes façons d'y accéder, qu'il s'agisse des formes (créer, reprendre, ... commerce, artisanat, ...) ou des milieux d'expression du phénomène entrepreneurial (milieu technologique, milieu solidaire, milieu de l'art, etc.), y compris l'importance des réseaux sociaux.

Cette U.E. se focalise sur les premières étapes d'un processus entrepreneurial, plus précisément partant de l'idée jusqu'à la mise au point du business model.

### ° UE 2 – Conception du plan d'affaires (*business plan*).

Cette U.E. se focalise sur les étapes menant à la rédaction du business plan. Elle conduit l'étudiant à s'interroger sur les structures juridiques, à préciser sa vision stratégique, à monter son plan d'affaires.

## SECOND SEMESTRE.

### ° UE 1 - De l'entrepreneur au manager.

L'entrepreneur doit être stratège et posséder les qualités de manager nécessaires pour ne pas voir son projet périr. Cette U.E. présente les éléments correspondants et non encore étudiés dans les unités précédentes.

### ° UE 2 - Développer ou reprendre une entreprise.

La reprise d'entreprise présente une singularité (ex : évaluation de l'entreprise) nécessitant un regard sur son processus. Le développement de l'entreprise reprise ou créée peut passer par l'innovation, l'internationalisation, sans pour autant que les projets soient forcément de grande envergure et complexe (ex : échanges commerciaux avec l'Espagne).

### ° UE – Projet professionnel.

Les étudiants sont mis en action par des projets (ex : projet de création d'entreprise) soumis à des enseignants et des professionnels de la création et de la reprise d'entreprise. Ils sont encadrés dans cette réalisation.

- Projets tutorés,
- Stages (durée 4 mois)
- Projet Personnel et Professionnel.

## DÉBOUCHÉS

Les étudiants de la licence professionnelle entrepreneuriat sont des «stagiaires-entrepreneurs». Non seulement ils acquièrent les outils de base pour la direction d'une entreprise, mais plus encore, ils mettent en pratique pour développer leur propre projet. La licence professionnelle « entrepreneuriat » bénéficie de nombreux partenariats avec le monde professionnel. Par exemple la chambre des métiers régionale, partenaire du projet dirige vers la licence des personnes en situation de reprendre ou de créer une entreprise.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### ° PUBLIC CONCERNE

En formation initiale : les titulaires d'un DEUG, d'un DUT, d'un DEUST, d'un BTS, etc...

En formation continue : les titulaires d'un diplôme de niveau III ou équivalent ou les salariés bénéficiant de la validation de leurs acquis professionnels ou de leur expérience et bénéficiant de dispositifs tels que les Congés Individuels de Formation ou disposant d'un capital temps de formation.

### ° ADMISSION

Vous pouvez retirer le dossier de candidature :

à partir du 01 mars 2008 retrait des dossiers sur le site : [www.iut.u-bordeaux4.fr](http://www.iut.u-bordeaux4.fr)

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature 26 mai 2008.**

**Modalités d'admission :**

- ° présélection sur dossier,
- ° entretien individuel de motivation et de connaissances.